



PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Actualités sanitaires 17/11/2025

DNC

FCO

Influenza aviaire



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Dermatose Nodulaire Contagieuse (DNC)

DNC – Mesures de gestion - ZR

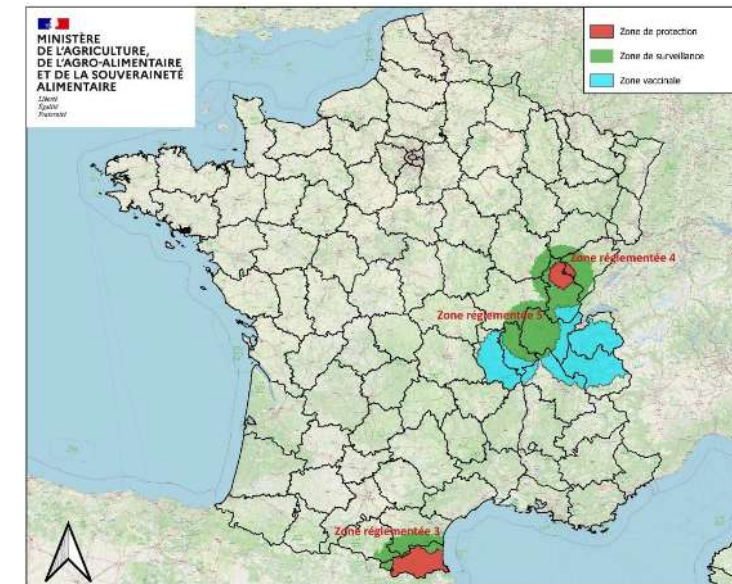
- Rappel sur les zones réglementées
 - ZI = zone indemne
 - ZR = zone réglementée = ZP + ZS
 - Vaccination obligatoire pour bloquer la diffusion du virus
 - Mesures de restrictions des mouvements pour éviter la dispersion du virus
 - ZP = zone de protection englobant les foyers
 - ZS = zone de surveillance, englobant la ZP
 - ZP devient ZS 28j après le dernier dépeuplement
 - ZRS = zone réglementée supplémentaire
 - Interdiction de rassemblement de tout type
 - Régions touchées, contenant ZR + ZI
 - ZV = zone vaccinale
 - De type 1 si risque important d'introduction (ex Corse)
 - De type 2 si foyers en cours (ex Savoie)
 - ⇒ retour en ZI 14 mois après la dernière vaccination
 - Bovin valablement vacciné : vaccin > 28j ou veau né de mère valablement vaccinée

Actualités sanitaires 17/11/2025

DNC – Mesures de gestion – ZR

- Zone réglementée : total de 5 ZR
- **ZV secteur 1 + Rhône-ZV secteur 2 + Pyrénées-Orientales-ZR3 + Jura-ZR4 + Ain-ZR5**
 - Pas de changement de ZR
 - ZR3 et ZR4 en cours de dépeuplement
 - **Passage ZP en ZS pour la ZR5 le 13/11**
- **Restrictions des mouvements de bovins en France**
 - Uniquement en ZR et en ZV
 - Levée des ZRS le 05/11
 - Notification sous 24h de tout mouvement de bovins dans les centres de rassemblement jusqu'au 16/11

Cartes au 13/11

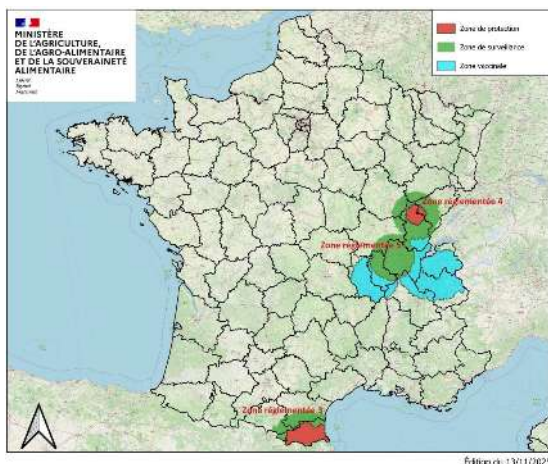


Édition du 13/11/2025

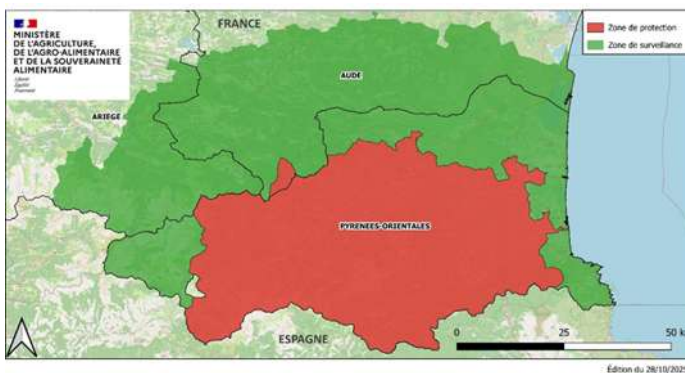


Actualités sanitaires 17/11/2025

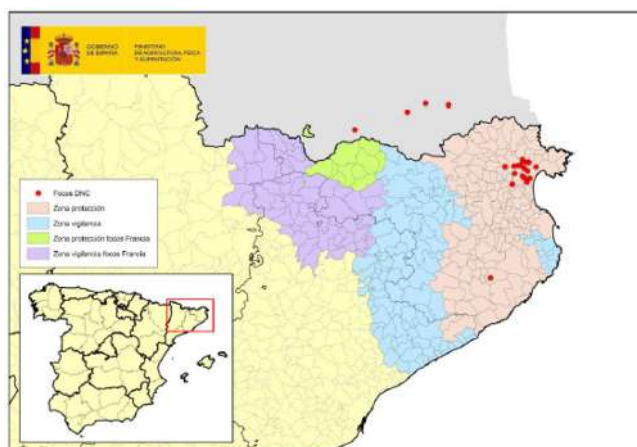
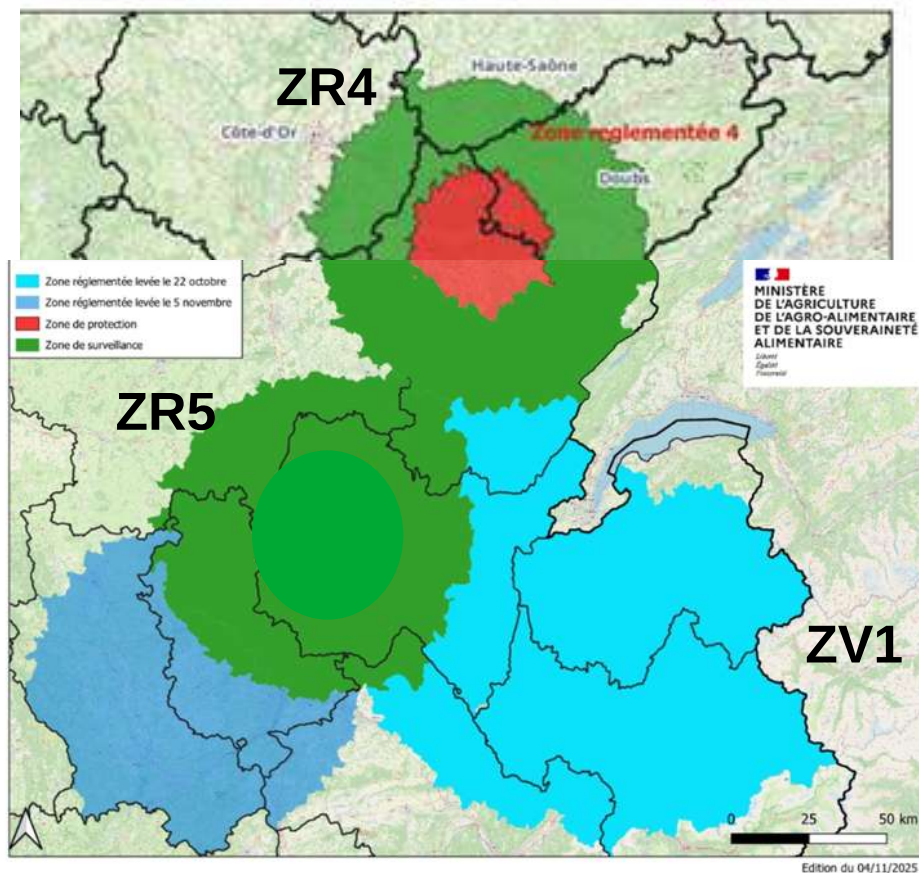
DNC – Mesures de gestion – ZR



ZR3



Zones réglementées suite aux foyers DNC en France



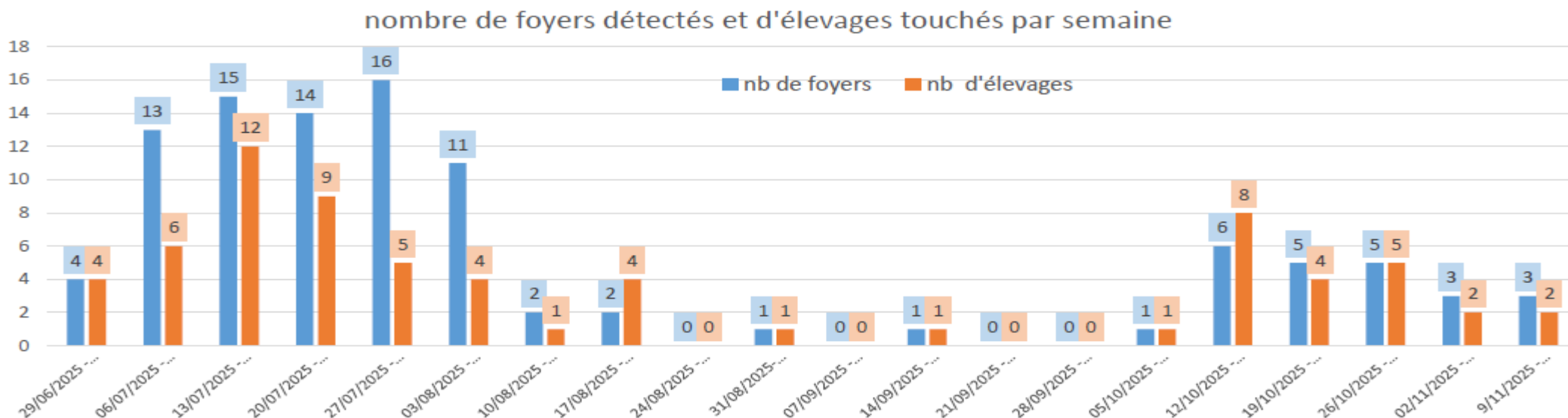
Espagne (21/10)

ZV2

Actualités sanitaires 17/11/2025

DNC – Situation

- **102** foyers (Ain, Haute-Savoie, Savoie, Rhône, Pyrénées-Orientales, Jura, Ain) dans **69** élevages
 - Jura-ZR4 : **7 (+0)**
 - Pyrénées-Orientales-ZR3 : **15 (+2)**
- **10/11 : 1 foyer dans les Pyrénées-Orientales-ZR3 en ZP**
- **14/11 : 1 foyer dans les Pyrénées-Orientales-ZR3 en ZP**
- Souche FR identique à la souche sarde (IT), investigation en cours
- Stabilisation « ZR1 » « ZR2 » ZR5



DNC - Situation

Carte Europe
au 10/11

Europe : 195
Sardaigne : 79
Espagne : 18



Nouveau

DNC - Situation

- Situation en Pays de la Loire
 - Des suspicions remontées, toutes traitées rapidement & infirmées
 - Contrôles routiers et en centre de rassemblement
 - Aucune infraction relevée
 - Mayenne : Arrêté préfectoral pour limiter la diffusion des vecteurs via les transports de chevaux
 - Limiter mouvements de chevaux depuis les ZR
 - Désinsectisation des transports de chevaux
 - Gestion des gîtes larvaires de stomoxes (retirer fumier, nettoyer bâtiments, couvrir les tas de fumiers)
 - Diffusion auprès des détenteurs d'équidés
 - APMS suite marché de Bourg-en-Bresse **levée le 14/11**
 - Pas de manifestation clinique remontée
 - 49 : 1 élevage ; 72 : 1 élevage ; 85 : 2 élevages

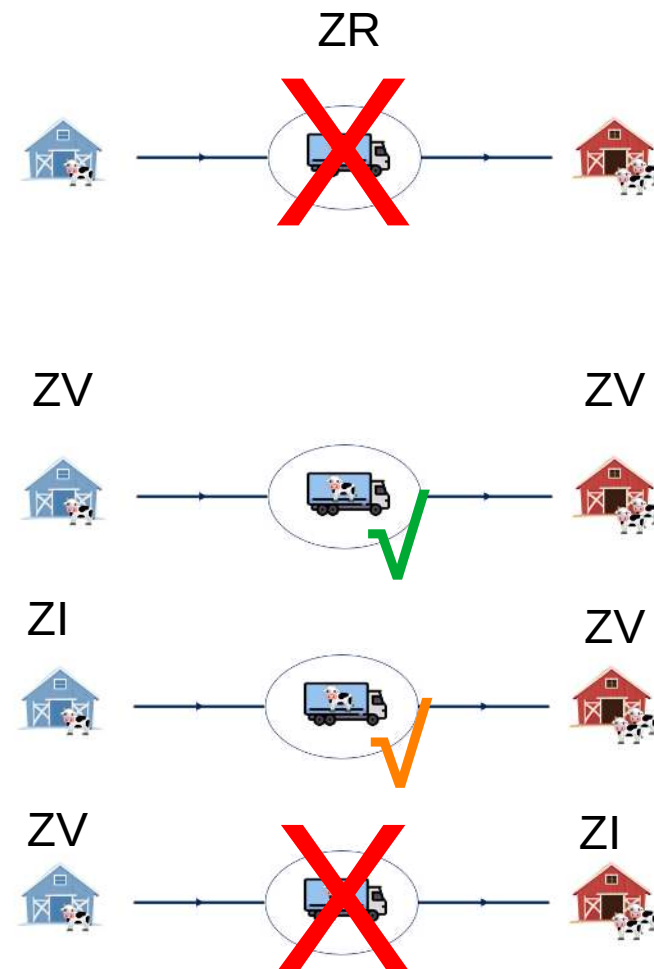
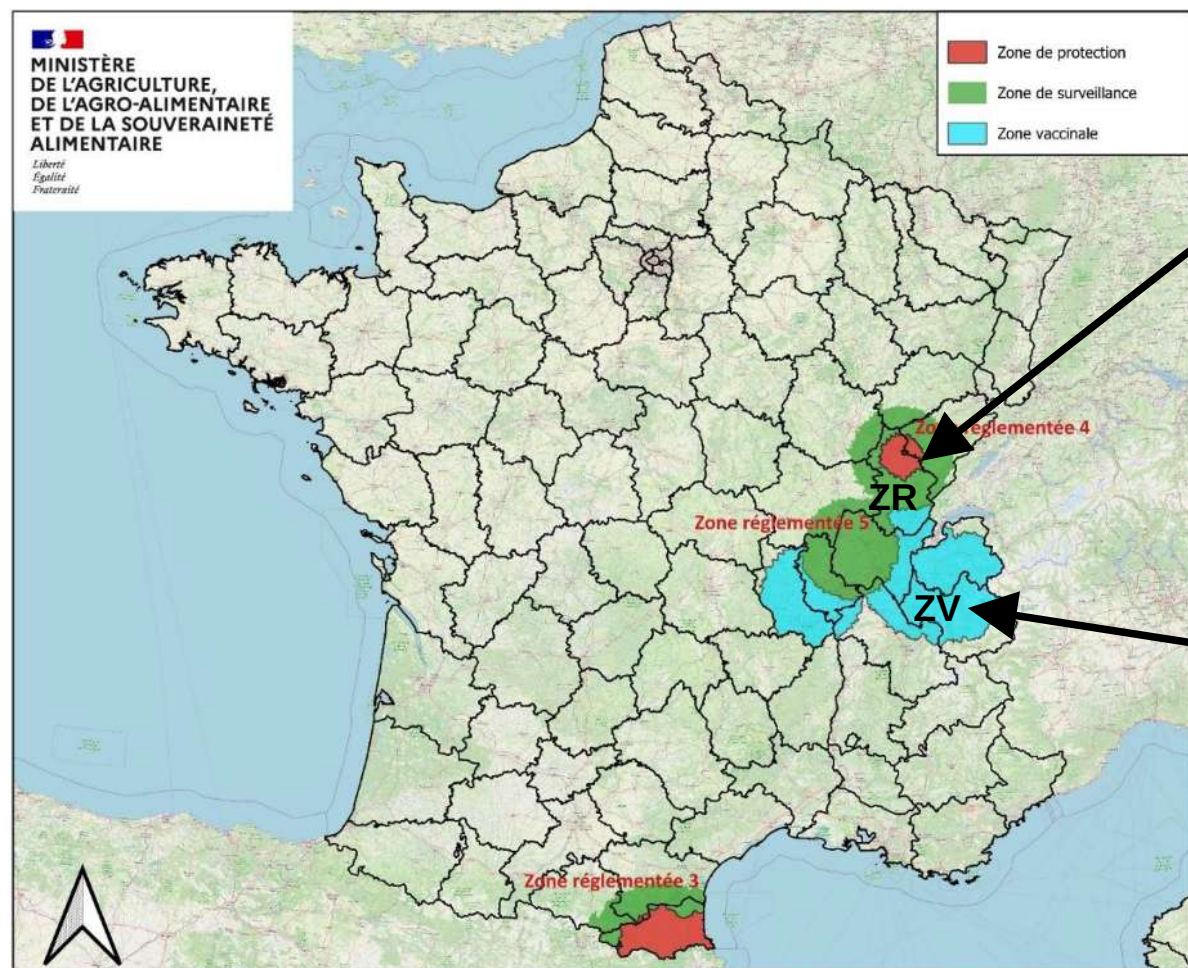
DNC – Mesures de gestion - Mouvements

- **Restrictions des mouvements de bovins**

- AM + **IT 2025-725** (rassemblement) & **IT 2025-689** (mouvement)
- **Réouverture à l'export le 01/11**
- Levée des ZRS (régions Occ, AURA, BFC) le 05/11
- Pour tous les centres de rassemblement en France **jusqu'au 16/11 inclus**
 - **Notification sous 24h** de toutes les entrées/sorties de bovins transitant par le centre via les outils habituels (BDNI)
 - Objectif : traçabilité complète et réactivité sanitaire rapide
- Restriction des mouvements
 - En ZR
 - En sortie de ZV
 - Export depuis ZV

Actualités sanitaires 17/11/2025

DNC – Mesures de gestion – Mouvements



Dérogation : bovins valablement vaccinés,
présence dans l'élevage >28j, examen
clinique favorable et laissez-passer sanitaire

DNC - Temps d'échange



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Maladies vectorielles MHE et FCO

MHE et FCO

Remise à zéro du décompte des foyers au 01/06/2025

Début d'une nouvelle saison vectorielle

09/10/25 : 4 foyers de MHE et **6 709** de FCO 3

Incidence hebdomadaire en baisse pour FCO 3 et FCO 8

Reprise de la circulation, essentiellement dans les régions peu touchées l'année dernière (Bretagne, Pays de la Loire et Normandie), avec des signes cliniques sur ovins et bovins

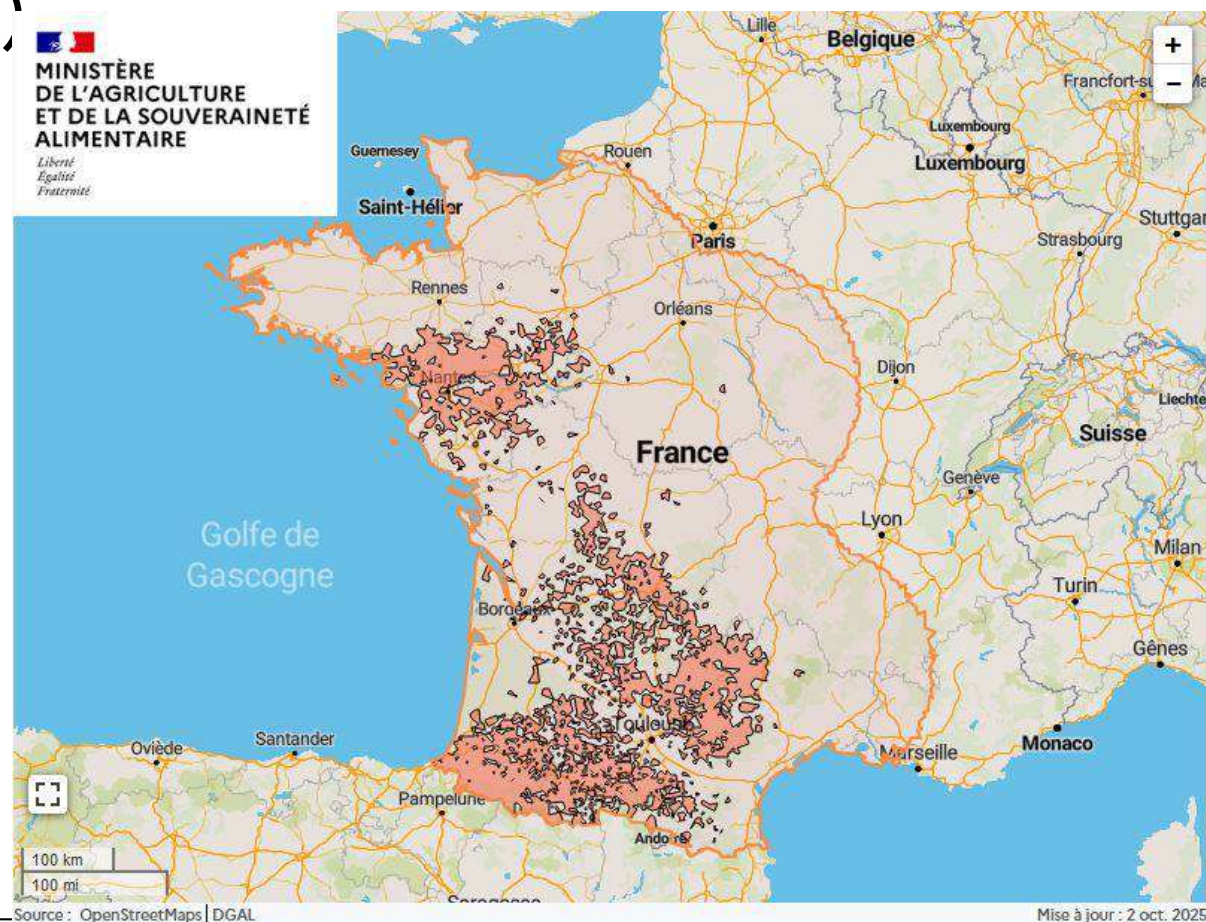
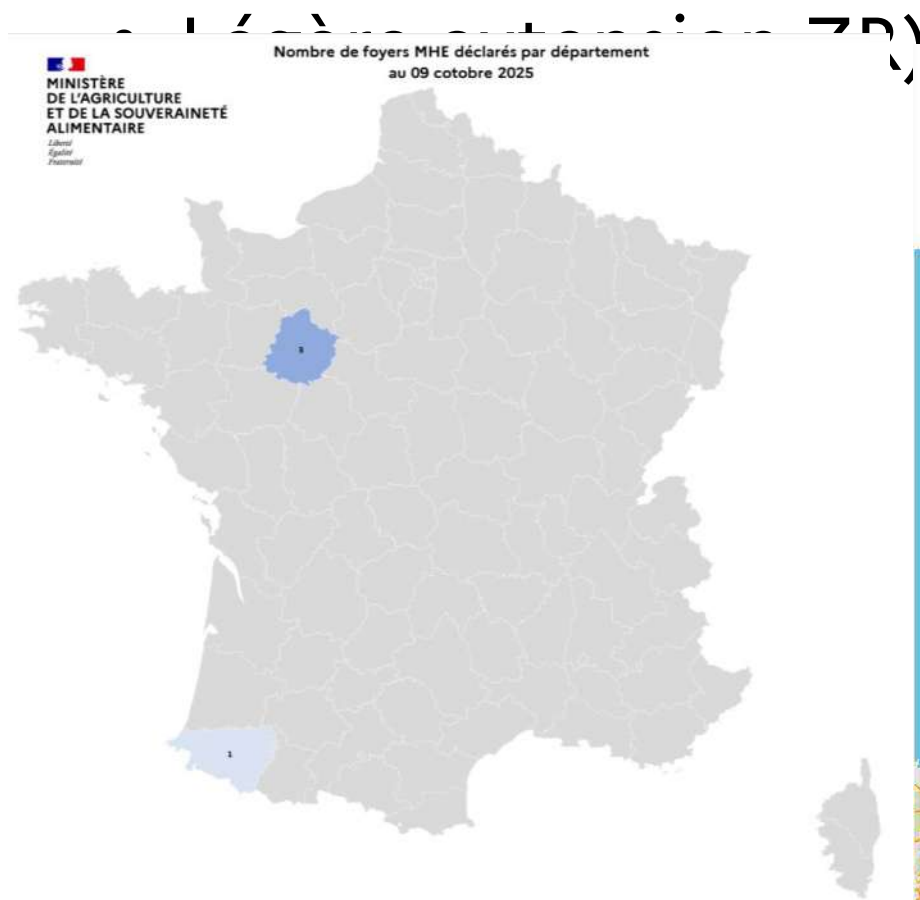
Rappel

5/08/24 au 30/05/25 : 10 813 foyers de FCO 3 dont 476 en Pays de la Loire (450 en Sarthe)

Actualités sanitaires 17/11/2025

MHE

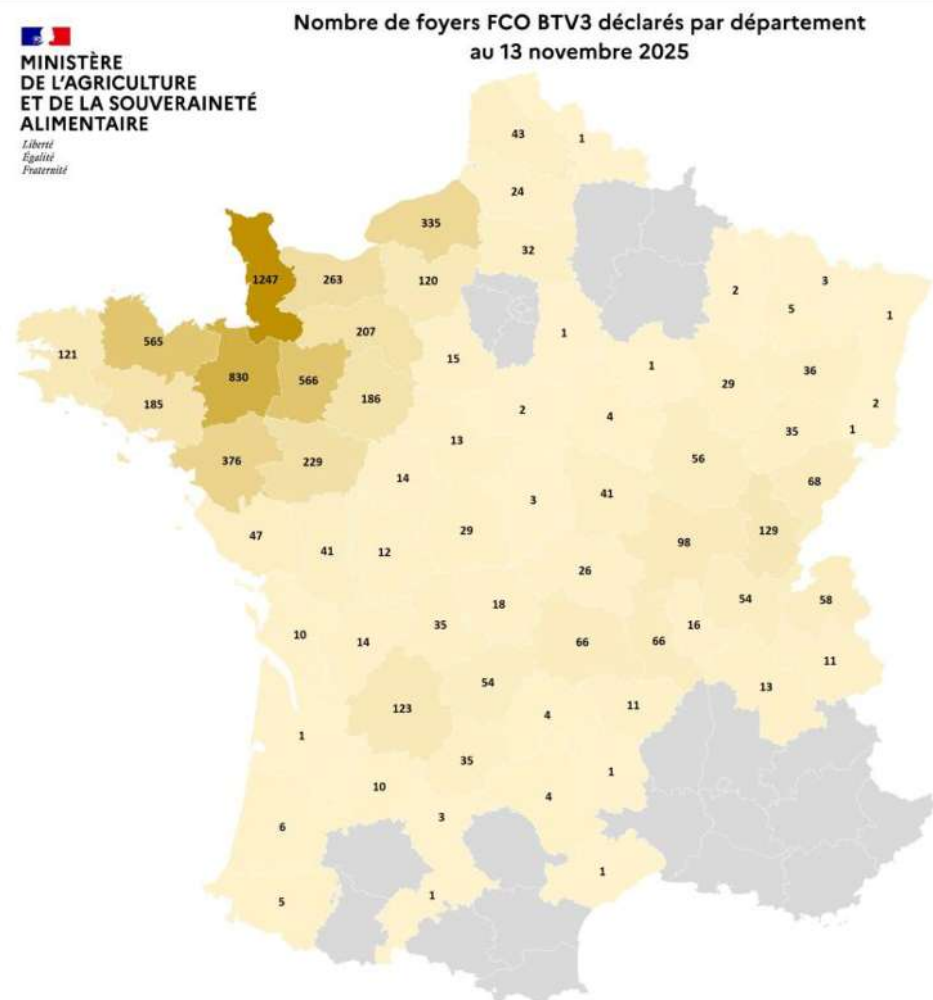
- 4 foyers depuis le 01/06/2025



Actualités sanitaires 17/11/2025

FCO 3

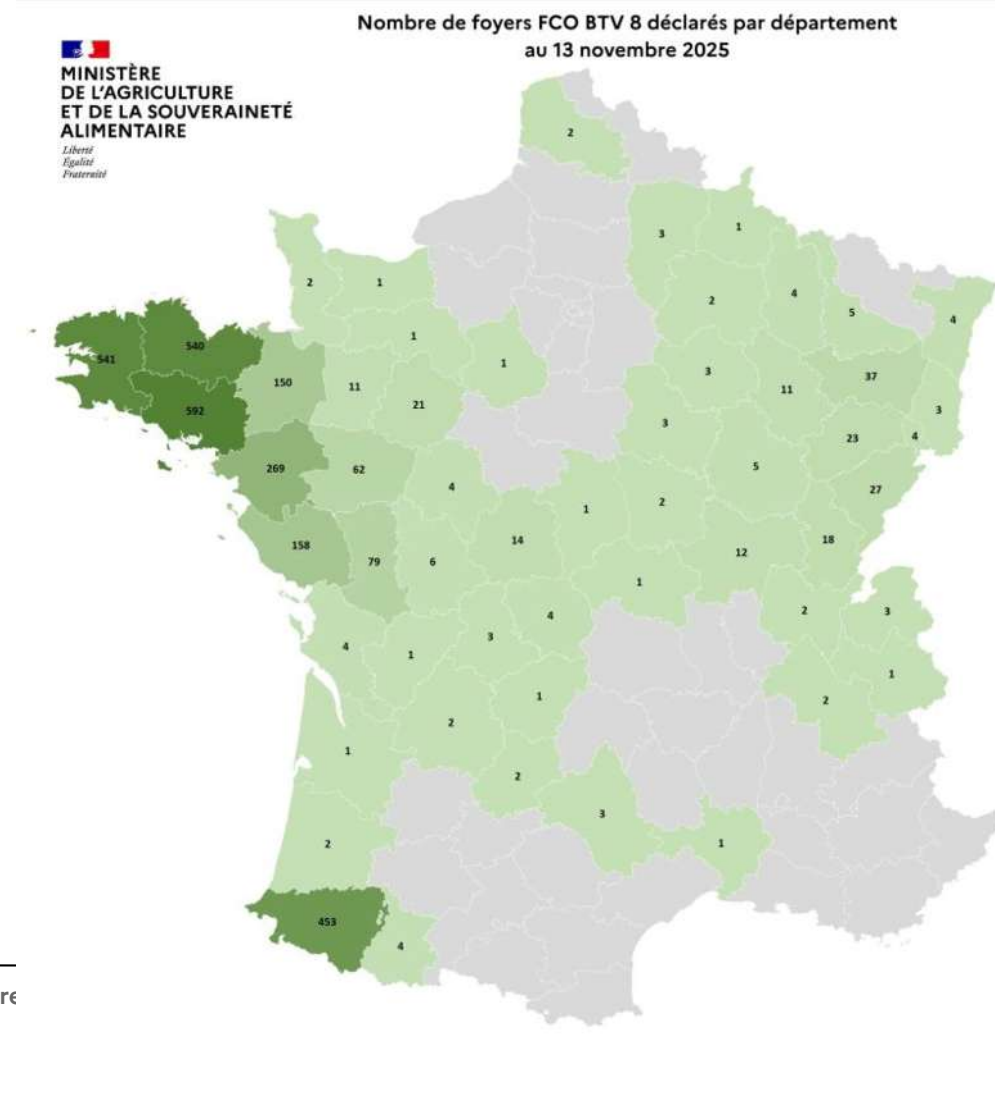
- 6 709 foyers (+ 88 /sem)
- Pays de la Loire
 - 44 : 376
 - 49 : 229
 - 53 : 566
 - 72 : 186
 - 85 : 47
 - Soit 1 404 (+14) foyers



Actualités sanitaires 17/11/2025

FCO 8

- 3 112 foyers (+ 37 /sem)
- Pays de la Loire
 - 44 : 269
 - 49 : 62
 - 53 : 11
 - 72 : 21
 - 85 : 158
 - Soit 521 (+10) foyers



**Suites
précédente
réunion**

FCO - Vaccination

- Recommandation stratégie vaccinale
 - Vaccinations pour FCO-3, FCO-8 et MHE
 - **Pas de protection croisée**
 - Privilégier une vaccination **en amont de la saison vectorielle**
 - Objectif : immunité maximale à l'arrivée du virus
 - Anticiper la vaccination et les commandes de vaccins
 - Plan vaccinal à établir avec un vétérinaire
 - **Mesures sanitaires complémentaires**
 - Nettoyage et désinfection des lieux de reproduction des culicoïdes
 - Contacter un vétérinaire pour toute suspicion
- **Préparation d'un échange avec la SNGTV début décembre**
 - Des questions à faire remonter ?



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

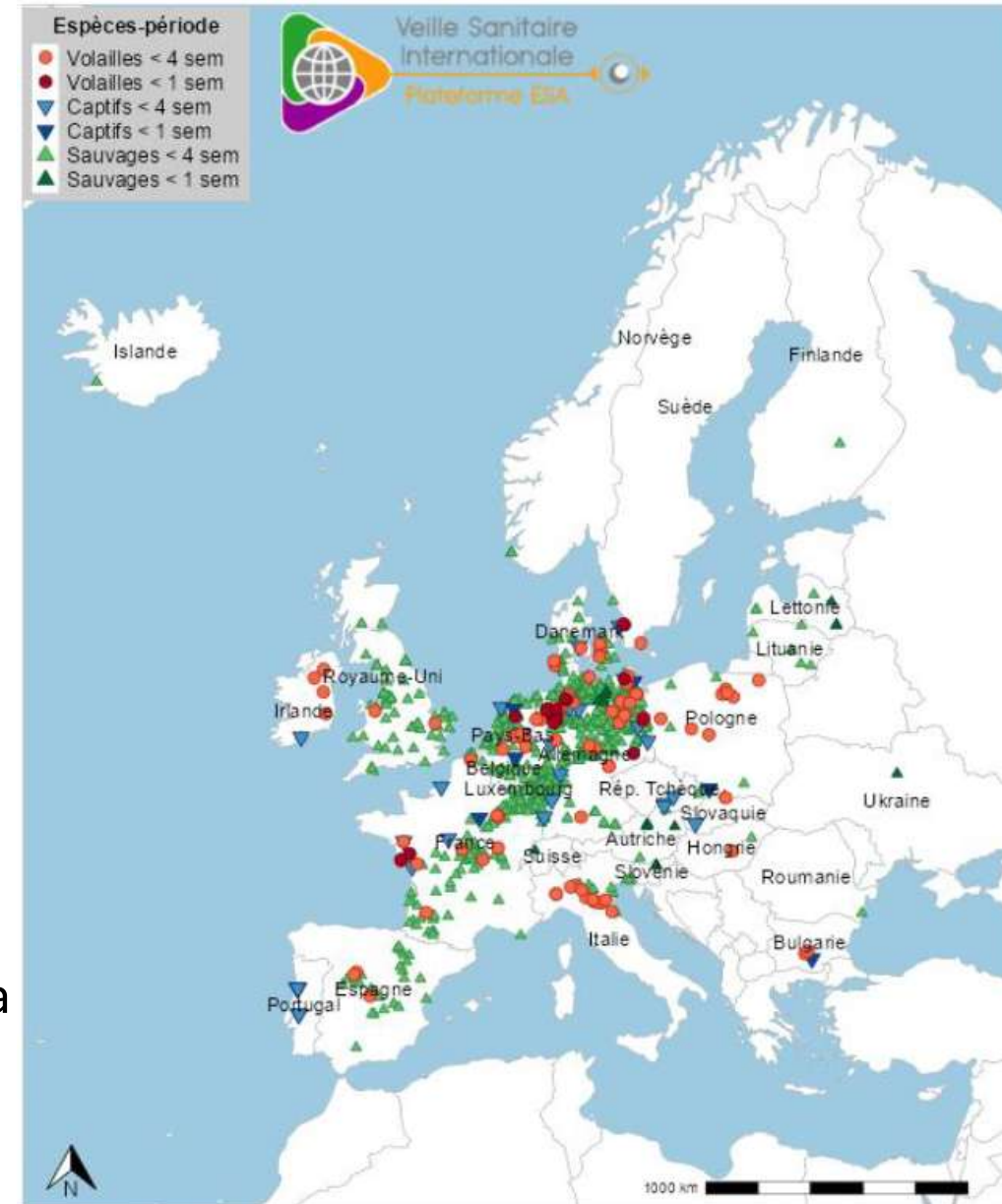
Influenza Aviaire Hautement Pathogène (IAHP)

Passage au risque « élevé » le 22/10

Actualités sanitaires 17/11/2025

IAHP - Situation

- Nouvelle saison 2025/2026 depuis le 01/08/2025
- **Cas Europe**
 - 23 pays touchés (14 en élevage, 20 en faune sauvage)
 - 168 (+32) foyers en élevage
 - 42 (+15) foyers captifs
 - 1173 (+485) cas sauvages
 - Enzootie probable dans populations non-migratrices (FR, UK) ⇒ vigilance, introductions possibles hors migration
 - **Augmentation brusque des foyers élevage en Allemagne (+15)**
- **Cas Amérique**
 - Foyers au Canada, Mexique, Guatemala
 - Reprise des détections au Nord des USA
 - 1080 foyers bovins laitiers au 22/09



IAHP – Situation

- Nouvelle saison 2025/2026 depuis le 01/08/2025
- **Situation faune sauvage**
 - Pic de mortalité chez les grues cendrées dans le couloir de migration Nord-Est – Sud-Ouest
 - ⇒ fin migration début décembre
 - Forte pression faune sauvage par rapport aux années précédentes
 - Quelques grues encore présentes en Vendée Sud
- Souche virale
 - Génotype **FR20 en foyer élevage et grues**, différent du FR9 chez les oiseaux marins
 - Souches identifiées en Vendée quasi-identiques
 - Suspicion dispersion inter-élevages ⇒ importance des mesures de biosécurité
 - Symptomatologie semblant différente : possible excrétion virale importante chez les dindes malgré peu de symptômes apparents au démarrage.

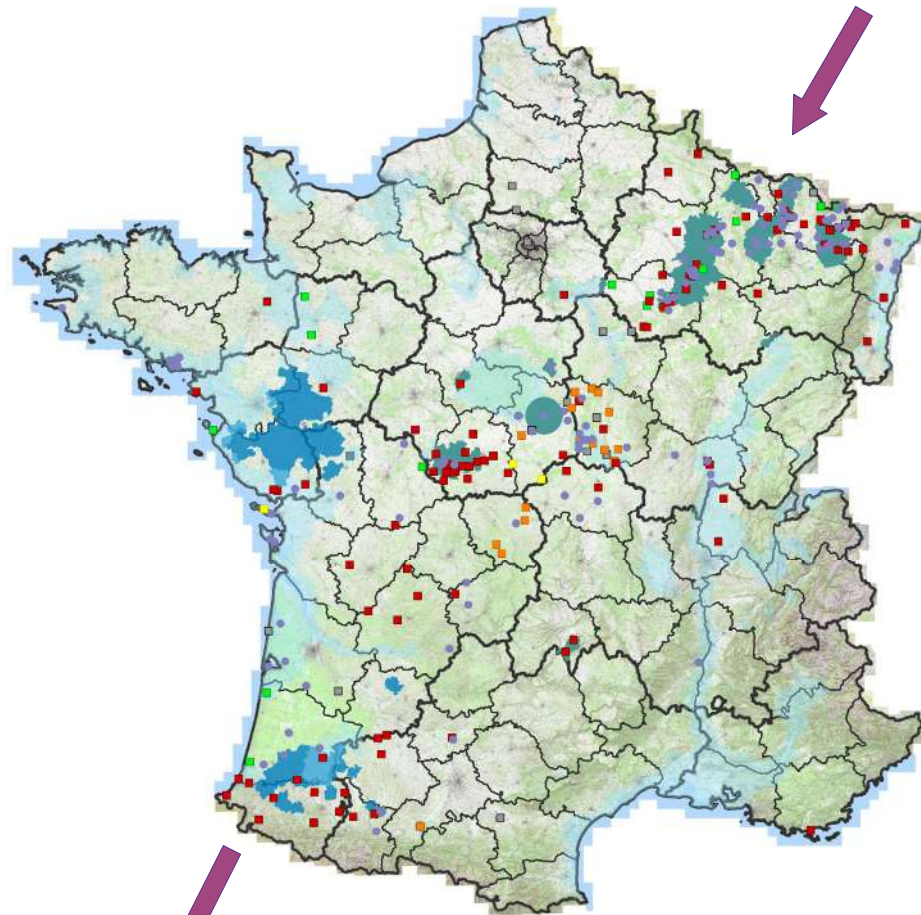
IAHP – Situation depuis le 10/11

- **Cas France**

- Total : 27 (+10) foyers élevage, 9 (+1) foyers basse-cour, +110 cas sauvages
- 12/11 : 1 foyer élevage canards (différents stades) en Dordogne (24, NA)
- 12/11 : 1 foyer basse-cour en Gironde (33, NA)
- 07/11 (confirmé le 12/11) : 1 oie sauvage à Liffré (35, BZH)

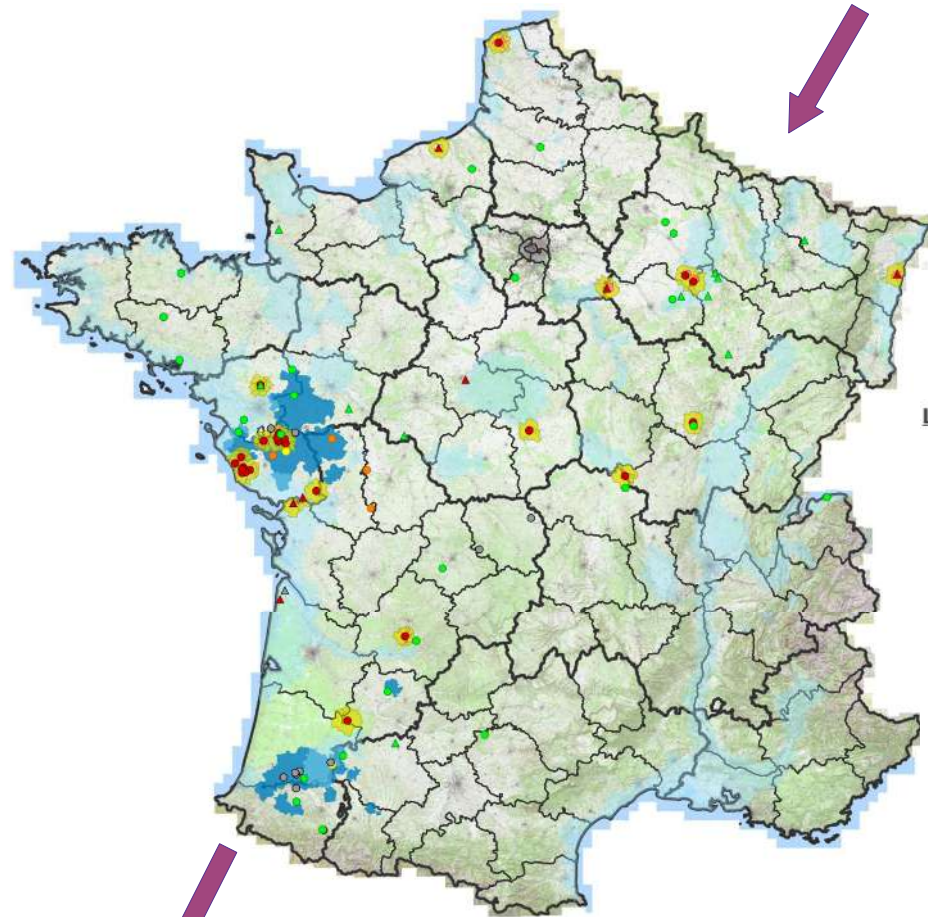
Actualités sanitaires 17/11/2025

IAHP – Situation



Couloir de migration

Carte faune sauvage
au 17/11



Couloir de migration

Carte élevage/captif
au 17/11

Légende

Suspensions élevage

- Suspect
- Confirmé FP
- Confirmé HP
- A risque
- Infirmé
- Non renseigné

Suspensions sauvage

- Suspect
- Confirmé FP
- Confirmé HP
- A risque
- Infirmé
- Non renseigné

Suspensions captif

- ▲ Suspect
- ▲ Confirmé FP
- ▲ Confirmé HP
- ▲ A risque
- ▲ Infirmé
- △ Non renseigné

Suivi des mesures desinfection

- Désinfection préliminaire
- 1er nettoyage desinfection
- 2eme nettoyage desinfection
- Zone à risque de diffusion
- Zone à risque particulier
- ZS validées
- ZP validées
- ZI FS validées

Actualités sanitaires 17/11/2025

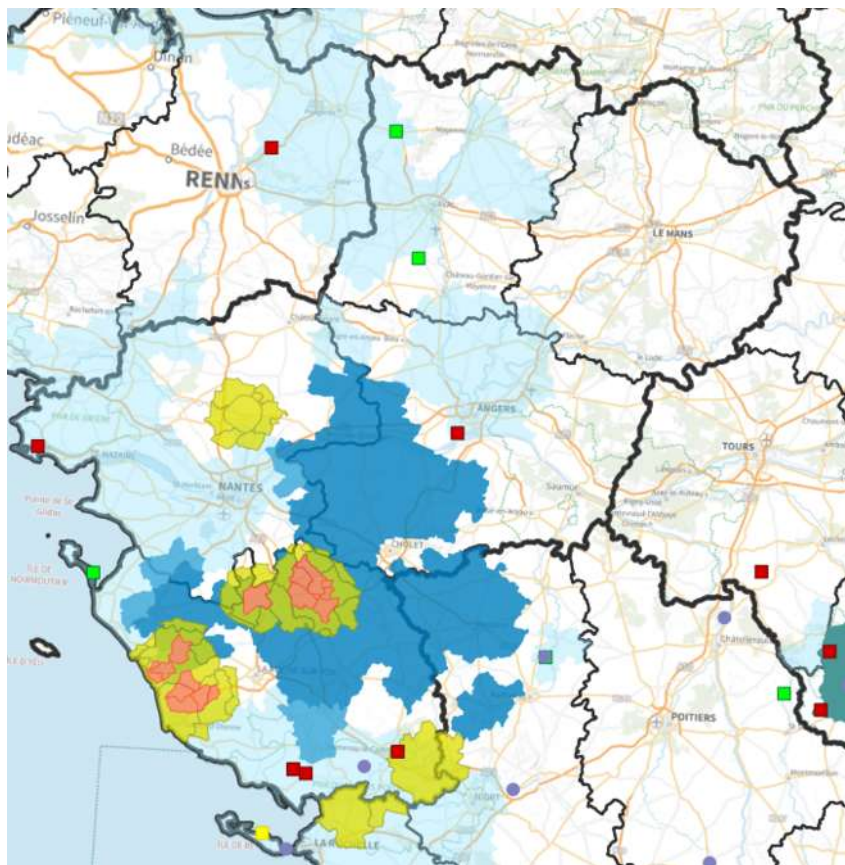
IAHP – Situation depuis le 10/11

- **Cas Pays de la Loire**

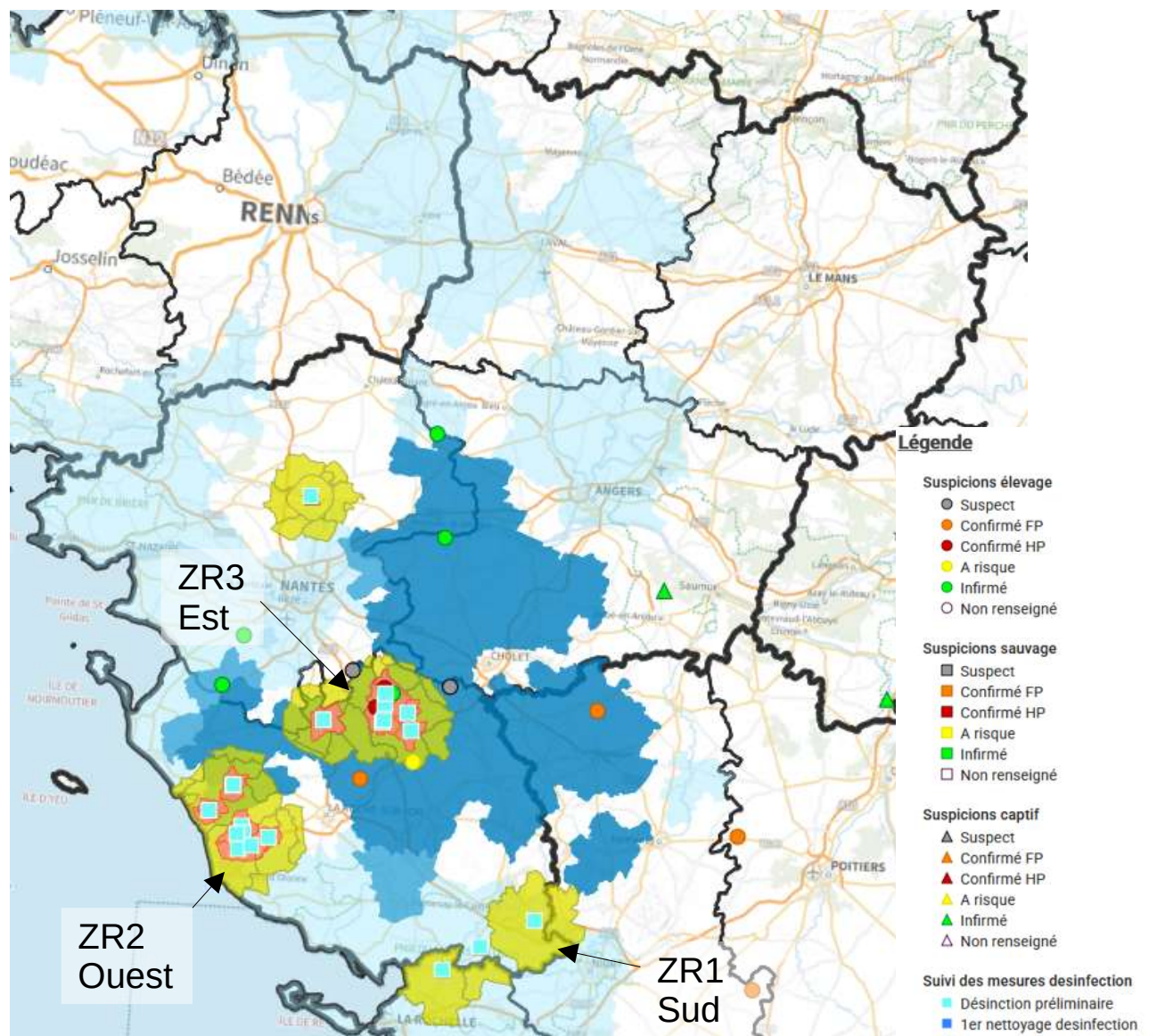
- Total : 19 (+9) foyers élevage, 3 (+0) basse-cour, +3 sauvage
- 44
 - 15/10 : 1 foyer élevage (dinde) + 1 basse-cour à 500m ⇒ levée ZS le 17/11
 - ZS liée aux foyers en Vendée
 - Suspensions épidémiologiques infirmées
 - Faune sauvage : 1 cygne le 02/11 (confirmé le 06/11)
- 49
 - Faune sauvage : 1 cygne le 10/11 (confirmé le 15/11)
- 53
 - RAS
- 72
 - RAS
- 85
 - ZR1 Sud + ZR2 Ouest + ZR3 Est
 - Voir diapos suivantes
- **Rappel** : vigilance renforcée, surveillance événementielle, surveillance passive renforcée (canards), observance des routines de biosécurité

Actualités sanitaires 17/11/2025

IAHP – Situation



Carte faune sauvage
au 17/11



Carte élevage/captif
au 17/11

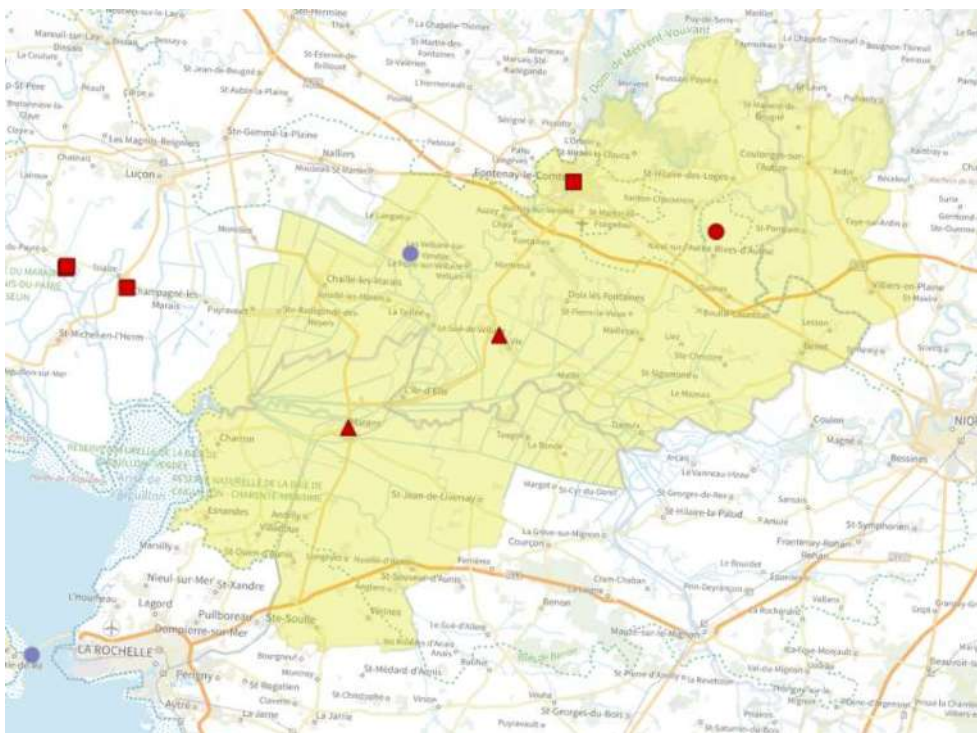
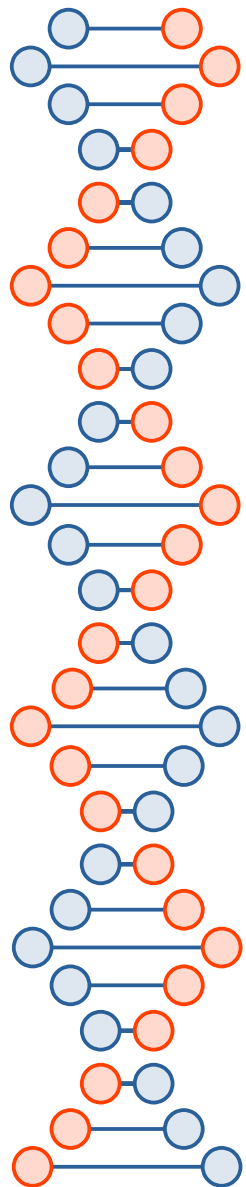
Actualités sanitaires 17/11/2025

IAHP – Situation depuis le 10/11

• Cas Vendée (85)

- 19/10 - ZR1 Sud : 1 foyer basse-cour + 1 foyer élevage (canard) + 1 foyer basse-cour dans le 17 ⇒ dépeuplés et vide sanitaire, passage ZP en ZS
 - ⇒ ZR (85, 17 & 79) avec deux ZP + interdiction chasse au gibier d'eau/à plumes
- 30/10 – ZR2 Ouest : 1 foyer élevage canards vaccinés (14 200 Barbarie >70j) à Saint-Mathurin
- 03/11 – ZR3 Est : 1 foyer élevage canards vaccinés (15 700 Barbarie ~67j) à Saint-Fulgent (ZRD)
- 05/11 - ZR2 Ouest : 1 foyer élevage canards vaccinés (1 200 gras, asymptomatique, autocontrôle avant abattage) à Saint-Julien-des-Landes (ZS)
- 07/11 - ZR2 Ouest : 2 foyers élevage : canards vaccinés (16 000 gras, gavage) aux Achards (ZS) + (24 600 Barbarie >70j, symptômes) à Coëx (ZRD)
- 08/11 – ZR3 Est : 1 foyer élevage canards vaccinés (11 500 gras pré-gavage, asymptomatique) à La-Boissière-de-Montaigu (ZS & ZRD)
- 09/11 – ZR2 Ouest : 1 foyer élevage canards vaccinés (31 600 Barbarie ~60j, ?) aux Achards (ZS)
- 10/11 - ZR2 Ouest : 1 foyer élevage dindes (10 500) à Vairé (ZS)
- 11/11 - ZR3 Est : 2 foyers élevage : mixte poulets/dindes (20 000 animaux) + canards (32 000, 48j) à La-Guyonnière-Montaigu
- 12/11 - ZR3 Est : 1 foyer mixte canards/poulets (29 400, 2 lots dont un en cours de vaccination) à Chavagnes-en-Paillers
- 14/11 – ZR3 Est : 1 foyer élevage canards vaccinés (14 994, pré-gavage, symptômes) à Montréverd
- 14/11 – ZR2 Ouest : 2 foyers élevage : canards vaccinés (1 040, gavage) à L'Aigillon-sur-Vie + poules pondeuses (30 000 animaux) à Vairé
- 15/11 – ZR3 Est : 1 foyer élevage dindes (5 220) à Chavagnes-en-Pailler
- 16/11 - ZR3 Est: 2 foyers élevage : dindes (11 696 sans symptômes + 5 579 avec mortalité) à La-Guyonnière-Montaigu
- 17/11 – ZR3 Est : 1 suspicion clinique forte dindes à La-Guyonnière-Montaigu (confirmé)
- 14/11 – ZR3 Est : 1 suspicion épidémiologique canards à Saint-Aubin-des-Ormeaux (résultats en attente)
- Faune sauvage : cygne le 23/09, grue le 30/10, canard 05/11 en ZR, **grue le 10/11 à Triaize, cygne le 12/11 à Saint-Denis-du-Payré**

ZR 1 Sud (Rives d'Autise)



**Zone stabilisée
en cours de levée**

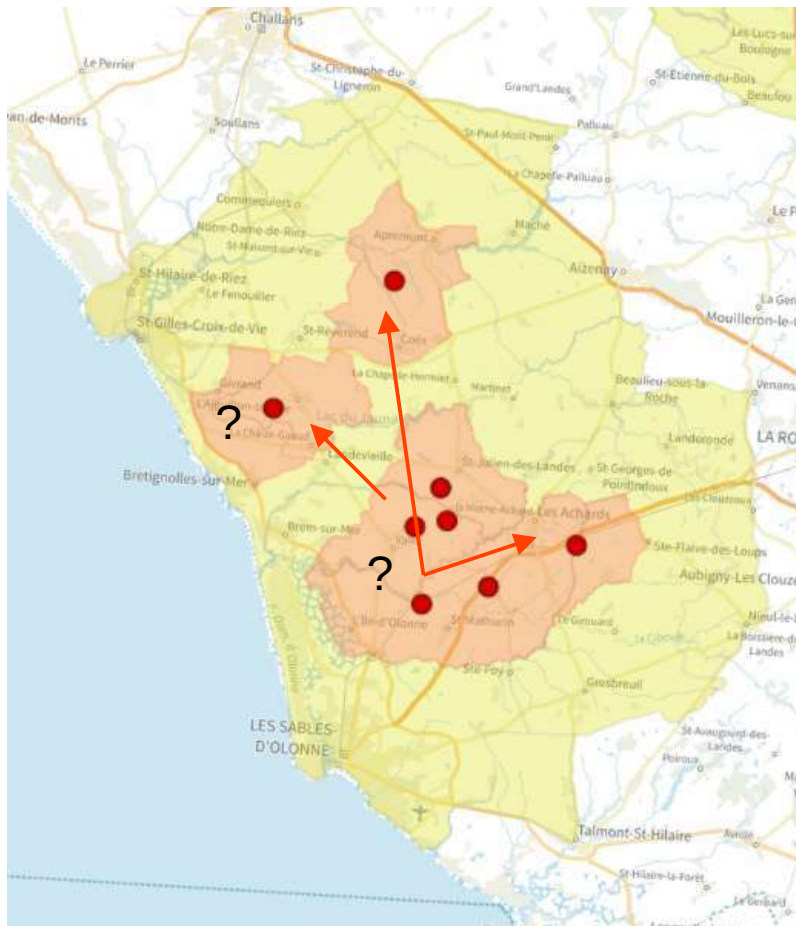
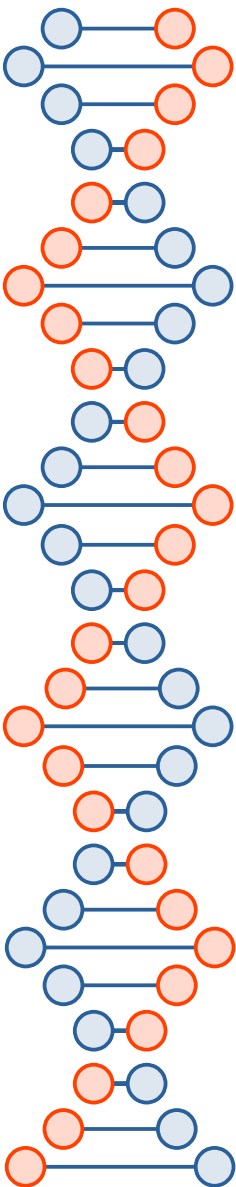
Passage de l'avifaune sauvage
à des basses-cours
puis à un élevage de canards de Barbarie

Virus identique (H5N1 clade 2.3.4.4b
FR20)

Animaux âgés (débat sur les protocoles
vaccinaux)

Organisation rapide des abattages
anticipés
dans un secteur peu dense

ZR 2 Ouest (Saint Mathurin)



**Zone non stabilisée
mais 4 jours sans signalement**

8 foyers

6 canards (3 Barbarie 3 mulards)
1 dindes, 1 poules pondeuses

Épidémiologie plus complexe
(autre variant, cas sans symptômes,
diffusion à bas bruit...)

Avifaune ? → canards (barbarie ou mulard ?)
puis canards → dindes et pondeuses

Finir les abattages anticipés
(canards et dindes)

Enquêter sur la diffusion

ZR 3 Est (Saint Fulgent)

**Zone non stabilisée
et très active**

9 foyers

5 canards (3 Barbarie 2 mulards)
4 dindes (dont 3 ce week-end)

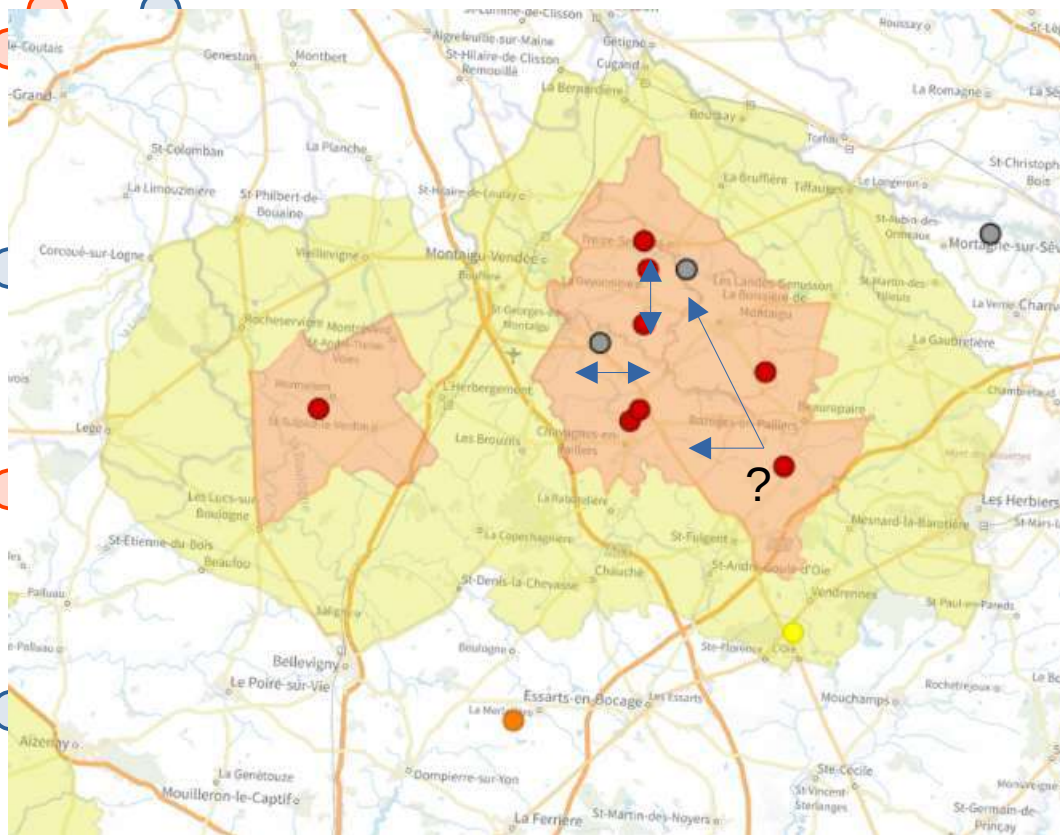
Variant identique au ZR2

Avifaune ?? → canards (barbarie ou mulard ?)
canards → dindes
(diffusion de proximité : distance, vent, axes
routiers)

Zone dense

**Accélérer les abattages anticipés
(effort accru sur ZP3 Montreverd)**

Enquêter sur l'origine



Actualités sanitaires 17/11/2025

IAHP – Mesures risque « élevé »

Voir *IT 2025-730*
Abroge *IT 2024-688*

- Mise à l'abri ou claustration
- En ZRD (Zone à risque de diffusion)
 - Dépistage de moins de 72h avant tout mouvement
 - Accès intervenant extérieurs limité
 - Désinfection des véhicules à l'entrée et à la sortie de l'élevage
- Autres mesures sur l'ensemble du territoire
 - Bâchage des véhicules transportant palmipèdes de +3j
 - Rassemblements d'oiseaux interdits
 - Restrictions aux mouvements de gibier dans les ZRP (examen clinique favorable dans le mois ou les 15j précédent)
 - Lâcher de gibier type anatidé interdit
 - Transport et utilisation d'appelant interdit si plus de 15 oiseaux détenus ou si en lien épidémiologique avec un établissement ayant plus de 50 oiseaux
 - Restriction sur les appelants pour la chasse
 - Compétition de pigeons voyageurs interdite jusqu'au 31 mars

Nouveau

IAHP – Mesures complémentaires

- Mesures envisagées dans la semaine
 - Mise en place d'une zone réglementée supplémentaire (ZRS)
 - Mesures en discussion
 - Surveillance avant mouvement
 - 48h/72h pour dindes et canards avant mouvement
 - Clausturation des canards en ZRS
 - Parcours adapté interdit
 - 3^e dose obligatoire en ZR et ZRP/ZRD
 - obligatoire en ZRS
 - Interdiction du desserrage en ZRS
 - ⇒ enlèvement unique pour limiter les risques d'introduction

⇒ Mesures supplémentaires attendues par l'UE

Actualités sanitaires 17/11/2025

**Complément
depuis le
17/11**

- Ce qui pourrait être fixé en ZRS :

Surveillance	Mise à l'abri	Vaccination	Biosécurité
• Surveillance 72h max avant mouvement : obligatoire pour palmipèdes et dindes détenus dans des établissements à finalité commerciale entre deux élevages dans les départements 85, 44, 49, 79.	• Arrêt de la mise à l'abri en parcours adapté dans les départements 85, 44, 49, 79. Claustration des canards (ou parcours sous filet dans le cas des autarciques ou petits bâtiments)	• V3 obligatoire sur l'ensemble du département 85 • V3 obligatoire en ZP/ZS et ZRD dans les départements 44, 49 et 79.	• Interdiction du détassage pour les élevages de canards, dindes et gallus : en ZP/ZS dans les départements 85, 44, 49 et 79.

IAHP – Mesures complémentaires

- Recommandations potentiellement complémentaires
 - Abattage précoce des canards n'ayant pas reçu de 3^e dose
 - **Bâchage** des camions de volailles
 - Eviter les sorties d'effluents d'élevages de canards
 - Précaution pour les mouvements en élevage mixte
 - Tournée centripète (zone indemne → ZS → ZP)
 - Envisager la protection des sites stratégiques

IAHP - Vaccination

- Rappel de vaccination
 - *IT en cours de modification*
 - **Autorisation 3^e dose chez les canards de Barbarie**
 - 3^e dose obligatoire en risque « élevé » pour canards restant plus de 12 semaines avec « parcours adapté » (entre 3 semaines après la 2^e dose et avant 10 semaines d'âge)
 - Étude pilote de protocole de vaccination hétérologue ([IT 2025-532](#))
 - 2 doses de vaccin différent au lieu de 3 doses du même vaccin
 - Résultats attendus
 - **Ne pas donner de 3^e dose aux lots concernés par l'étude pilote y compris en parcours adapté** (risque de fausser les résultats)

IAHP - Question des indemnisations

- Indemnisation par la DDPP (indemnisation sanitaire)
 - Elevage avec **foyer couvert par une décision individuelle**
 - Animaux abattus
 - Œufs détruits
 - Désinfection après abattage (D0) et nettoyage-désinfection renforcé (ND2), ainsi que les produits utilisés pour (désinfectant, chaux, etc.)
 - Matériel non-désinfectable détruit en D0 ou ND2 (cooling, pondoir)
 - Déficit de production lié au vide sanitaire imposé
 - Elevage avec dépeuplement **préventif par décision individuelle** (APMS ou APDI)
 - Animaux abattus
 - Oeufs détruits
 - Déficit de production lié au vide sanitaire imposé

Plus de précisions dans l'annexe VII de l'IT 2025-666

IAHP - Question des indemnisations

Nouveau

- Ne sont pas indemnisés par ce dispositif
 - Élevage ayant un vide sanitaire prolongé du fait de sa localisation au sein d'une zone réglementée
 - Déficit momentané de production
 - Couvoir avec arrêt des départs

Plus de précisions dans l'annexe VII de l'IT 2025-666

- Indemnisations économiques pour 2024/2025
 - pour les vides sanitaires prolongés en ZR – enveloppe maximale 4 millions € -
- Quel dispositif d'indemnisation pour 2025/2026 ?
 - Remontée faite au MAASA sur l'importance du dispositif spécifique d'indemnisation économique compte tenu de la situation sanitaire

IAHP - Bilan

- Un effet positif de la vaccination
 - Cf situation en Allemagne
- Mais une circulation toujours active du virus
 - Virus potentiellement à excrétion importante et peu de symptômes au démarrage, y compris chez les dindes
- Donc importance des mesures de biosécurité et du déploiement de la 3^e dose
 - Attention particulière sur les canards à risque
- A venir
 - Nouvelles mesures sanitaires avec des ZRS + campagne indemnisations sanitaires
 - Déploiement des indemnisations économiques 2024/2025

IAHP - Temps d'échange



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Merci pour votre attention